



MOT DE VOTRE COMITÉ MUNICIPAL DE LA SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité de Saint-Herménégilde a élaboré son **PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE**, depuis 2001. Il s'agit d'un document de préparation à **LA RÉPONSE AUX SINISTRES MAJEURS** qui pourraient survenir sur notre territoire. La réalisation de ce plan fait partie des actions prises par notre conseil municipal dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens et un comité particulier travaille à la réalisation et au maintien de ce plan.

Le plan est produit en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile*.

Afin de bien connaître nos ressources locales, certains risques potentiels, mais surtout pour mieux organiser les secours en cas de besoin, nous procédons à l'inventaire des ressources disponibles sur notre territoire.

Nous tentons aussi de recruter des personnes qui voudraient se joindre à notre équipe d'intervention en cas de sinistre majeur.

Nous comptons donc sur votre collaboration pour répondre à ce questionnaire et de nous le retourner au bureau municipal. Nous allons d'ailleurs continuer de vous informer de notre démarche de planification et sur de la prévention en sécurité civile.

Les membres de votre Comité municipal de la sécurité civile vous remercient

DÉFINITION D'UN SINISTRE MAJEUR

Un événement grave, réel ou attendu prochainement, causé par un incendie, un accident, une explosion, un phénomène naturel ou une défaillance technique, découlant d'une intervention humaine ou non qui par son ampleur cause ou est susceptible de causer la mort de personnes, une atteinte à leur sécurité ou à leur intégrité physique ou des dommages étendus aux biens.

Nous laissons à votre initiative le soin d'acheminer votre formulaire, soit par courrier, par télécopieur au 819 849-6924, ou en le remettant directement au bureau municipal au 776, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec) J0B 2W0



*Logo de la sécurité civile au Québec
Partout où vous le verrez, il sera question de sécurité civile*

QUESTIONNAIRE À REMPLIR S.V.P.

POURRIEZ-VOUS DISPOSER OU PARTAGER CERTAINES RESSOURCES EN CAS DE BESOIN MAJEUR ?

Génératrices		Force :	VTT (quatre roues)		Force :
Embarcations		Type :	Motoneiges		
Autobus ou motorisés ou roulotte		Type :	Équipements lourds		Type :
Radio-Amateur, C.B.		Type :			

Autres :

QUALIFICATIONS SPÉCIALISÉES (S.V.P., ENCERCLER)

Professionnels de la santé : (Infirmière, médecin, pharmacien, travailleur social, psychologue, vétérinaire).

Qualifications et formations spéciales : (Croix-Rouge, Ambulance Saint-Jean, secourisme, escalade, RCR, cuisinier, matières dangereuses, survie en forêt, sauveteur).

Autres : S.V.P. préciser :

Si des concitoyens devaient évacuer leur domicile, pourriez-vous procurer de l'hébergement temporaire ?

Nombre de places : _____

En cas de sinistre, nous pourrions avoir besoin de volontaires. Pourriez-vous faire partie de nos équipes d'intervention en cas de *sinistre majeur* (spécifier ci-dessous S.V.P.) ?

- Services aux personnes sinistrées (inscription, hébergement, cuisine, santé, accompagnement, services généraux)
- Services de la communication (salle de presse, relations avec les médias)
- Service de renseignements des citoyens (service téléphonique et comptoir de renseignements)
- Travaux divers sur le terrain (mécanique, équipements, nettoyage)
- Recherche et sauvetage
- Télécommunications d'urgence (si vous avez les équipements nécessaires. Spécifier : _____)
- Travail administratif (tenue de registres, informatique).

COORDONNÉES	POUR POUVOIR VOUS JOINDRE EN CAS D'ÉVÉNEMENT MAJEUR
Nom :	
Adresse - Numéro rue :	
Municipalité et code postal :	
Téléphone résidence :	
Téléphone travail :	
Cellulaire, téléavertisseur (spécifier) :	

Commentaires :